

## Les constructions comparatives en *plus/moins... que*

Dans la présentation générale du numéro 5 de la revue *Faits de langues*<sup>1</sup> (p. 8), Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel relèvent que “l'idée que Jean est plus grand que Paul peut se traduire [...] de deux façons. Ou bien par un verbe, et l'on aboutit alors à ‘Jean dépasse Paul, question taille’, ou bien en se servant de Paul après coup pour fixer un ordre de grandeur à la propriété que l'on reconnaît à Jean. Ce qui conduit à quelque chose comme ‘Jean est grand, à l'échelle de Paul’”. Plusieurs articles contenus dans ce numéro montrent que ces deux façons d'exprimer la comparaison se retrouvent dans de multiples langues.

D. Creissels fait observer qu'en tswana<sup>2</sup> (p. 42), on peut exprimer une comparaison de supériorité

— soit en recourant à un verbe comme “*go feta*”, signifiant “dépasser” pour établir la relation de supériorité entre les éléments comparés, et préciser par un complément introduit par la préposition “*ka*” (ayant généralement un sens d'instrument, de moyen ou de manière) la caractéristique sur laquelle porte la comparaison.

*Gaborone o feta Kanye Ka botona.*  
Gaborone il dépasse Kanye par grandeur  
Gaborone est plus grand que Kanye.

— soit au moyen de deux phrases dont la première affirme une caractérisation se rapportant au premier terme de la comparaison et, la

---

1. Marie-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (1995), “Présentation générale”, *Faits de langues*, n° 5, pp. 1-12.

2. Denis Creissels (1995), “L'expression de la comparaison dans une langue africaine : l'exemple du tswana”, *Faits de langues*, n° 5, p. 48.

seconde, présentée comme une expansion de la première, exprime la comparaison en prenant le second terme comme repère d'évaluation.

*Pitse e tona go na le tonki.*  
Cheval il est grand être avec âne  
Le cheval est plus grand que l'âne.

Le tahitien également semble offrir ces deux possibilités d'exprimer une comparaison d'inégalité. Michel Aufray et Jacqueline de la Fontinelle<sup>3</sup> montrent que dans cette langue, "pour prendre la mesure de deux choses" ou "évaluer deux états", on recourt à une comparaison envisagée comme un dépassement en employant le verbe "*hau*" signifiant "dépasser", "dominer", "l'emporter sur".

*E hau oia ia'u te `àravirhi.*  
(acquis) surpasser il moi habileté.  
Il est beaucoup plus habile que moi.

Dans cette construction, les deux termes sont des arguments de la valence verbale ("il/moi"), et le registre de la comparaison ("habileté"), fourni après coup, est extérieur à cette valence.

On pourrait également exprimer une comparaison de supériorité en commençant d'abord par poser l'existence de la propriété sur laquelle porte la comparaison, puis l'appliquer au premier terme de la comparaison et enfin énoncer l'existence d'un repère que représente le second terme de la comparaison sans fournir de réflexion à son sujet.

*E Mea rahi a'e te pahi i te poti.*  
(prédication) chose grande a'e — navire — canot  
Un navire est plus grand qu'un canot.

Michel Aufray et Jacqueline Fontinelle glosent cet exemple comme suit :

Il existe une grandeur — je l'applique à un objet existant ("le navire")  
— il y a un objet repéré ("le canot") mais je ne fais aucun commentaire à son sujet.

Dans cette seconde construction, c'est le premier terme et la propriété sur laquelle porte la comparaison qui sont regroupés. Le second terme de la comparaison est réalisé en dehors de la valence verbale.

---

3. Michel Aufray et Jacqueline de La Fontinelle (1995), "La comparaison dans les langues d'Océanie : rupture, rapprochement, éloignement", *Faits de langues* n° 5, pp. 53-56.

Ces deux types de constructions comparatives existent également en latin où l'on peut exprimer le comparatif soit par la particule *quam* soit par l'ablatif.

Émile Benveniste montre dans son ouvrage *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*<sup>4</sup> que l'ablatif latin s'explique à partir de l'ablatif indo-européen qui permettait d'exprimer un type de comparatif dans lequel l'un des termes en comparaison est pris comme repère à partir duquel s'effectue la quantification. Des exemples sont fournis en hittite ou en darde.

- Hittite

– *Ana erinmes – ka erinmes – ia mekki.*  
 À tes fantassins mes fantassins sont nombreux.  
 Mes fantassins sont plus nombreux que les tiens.

- Darde

– *Aïto-ta bâlô thum.*  
 moi toi – de grand suis (moi, par rapport à toi, suis grand)  
 "je suis plus grand que toi".

En latin, l'ablatif indique le terme de référence pris comme modèle, comme étalon de la propriété, à partir duquel est évaluée la caractéristique de l'objet comparé. Dire d'un objet qu'il est "plus clair que la lumière" (*luce clarior*), c'est dire qu'il possède la qualité de clarté à un degré supérieur à celui de ce qui est clair par excellence c'est-à-dire la "lumière".

La construction avec la particule *quam*, qui met en liaison deux énoncés, insiste sur le parallélisme des termes comparés qui sont appréciés l'un et l'autre par rapport à la propriété sur laquelle porte la comparaison. Comme l'indique Charles de Lamberterie<sup>5</sup>, l'opération mentale consiste à poser une notion et "à mettre en balance deux choses auxquelles cette notion pourrait s'appliquer". Ainsi, si l'on réalise l'idée que "Pierre est plus grand que Paul" par la construction avec *quam*, on choisit d'apprécier *Pierre* et *Paul* par rapport à la qualité de grandeur. L'ablatif ne serait acceptable que si *Paul* constituait un étalon de la grandeur, un géant connu de tout le monde.

Ces deux façons d'exprimer une comparaison d'inégalité que l'on relève dans différentes langues ne s'observent pas directement en français.

---

4. Emile Benveniste (1948), *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*.

5. Charles Lamberterie (1995), "L'apport d'Emile Benveniste", *Faits de langues*, n° 5, p. 17.

Certes, les locutions prépositives comme “par rapport à”, “à côté de” pourraient permettre de réaliser une construction du genre :

Par rapport à Paul, Pierre est grand.  
À côté de Paul

construction dans laquelle l'un des termes de comparaison est évalué à partir de l'autre terme pris comme repère. La réalisation d'une telle construction ne pose aucune difficulté si on a affaire à la position “sujet”. Cependant, elle est très peu commode pour la position “objet” par exemple.

- ? Par rapport à Paul, nous parlerons plus à Pierre.  
? À côté de Paul
- ? Par rapport à Paul, nous parlerons plus de Pierre.  
? À côté de Paul

Pour ces positions, il paraît nécessaire de recourir à la locution “plus... que”.

- Nous parlerons plus à Paul qu'à Pierre.
- Nous parlerons plus de Paul que de Pierre.

Ainsi, pour exprimer l'inégalité, le français ne semble disposer que d'une seule structure grammaticalisée en “plus/moins... que”. Nous faisons l'hypothèse qu'en réalité derrière cette seule forme morphologique “plus... que”, il y a deux structures syntaxiques différentes permettant d'exprimer les deux relations conceptuelles de comparaison observées jusqu'ici.

#### 1. STRUCTURE SYNTAXIQUE DE LA RELATION PRIVILÉGIANT N1, N2 N'ÉTANT QU'UNE RÉFÉRENCE (RELATION I)

Prenons pour exemple l'énoncé :

- Je parlerai plus à Paul qu'à Pierre.

On peut décrire la forme de la relation entre les deux termes comparés ainsi que leur différence de statut par les critères de l'interrogation, de la proportionnalité, du jeu de modalités et de l'extraction<sup>6</sup>.

---

6. Cf. Claire Blanche-Benveniste et alii (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, pp. 64-67.

## 1.1. L'INTERROGATION

Les éléments contenus dans le syntagme “plus à Paul qu'à Pierre” répondent à deux questions : “À qui ?” et “Comment ?” (ou “Combien ?”).

Dans le cas de la relation 1, seul “à Paul” répond à la première question. Il est seul à occuper la position de valence d’“objet indirect”. La réponse à la seconde question serait fournie par tout le reste du syntagme “plus qu'à Pierre” occupant une position de rection de manière. L'accent est mis sur *Paul* et sur l'appréciation faite à son propos. *Pierre* est présenté comme une référence permettant de fournir cette appréciation.

## 1.2. LA PROPORTIONNALITÉ

La présence de la relation est vérifiée par la possibilité de réduire *Paul* à un élément pronominal clitique.

- Je lui parlerai plus qu'à Pierre.

Une telle possibilité démontre l'autonomie de “à Paul”. On peut également établir une relation de proportionnalité entre la séquence “plus qu'à Pierre” et des compléments de type “ainsi”.

- Je parlerai à Paul plus qu'à Pierre.  
ainsi  
de cette manière  
à ce point

L'énoncé pourrait alors être glosé comme suit :

Concernant la manière dont je vais parler à Paul, je lui parlerai plus qu'à Pierre.

Cette proportionnalité indique que “plus qu'à Pierre” est à interpréter comme un élément de rection, donc sur un tout autre plan que “à Paul”.

## 1.3. LE JEU DE MODALITÉS

La séquence “plus qu'à Pierre” pourrait être soumise à une négation de la manière suivante :

- Je ne lui parlerai pas plus qu'à Pierre.

On pourrait également avoir un contraste du type :

- Je lui parlerai mais plus qu'à Pierre.
- Je lui parlerai et plus qu'à Pierre.

Nous savons que dans ce type de construction que Mireille Bilger<sup>7</sup> analyse comme ayant un effet de surenchère, il y a un premier élément à réalisation zéro et auquel *mais* et *et* relie la séquence subséquente. Cet élément non réalisé mais quand même présent dans la structure a une valeur d'“indétermination”. On pourrait le gloser ici respectivement par *peu* et *beaucoup* comme suit :

- Je lui parlerai peu mais (quand même) plus qu'à Pierre.
- Je lui parlerai beaucoup et (même) plus qu'à Pierre.

#### 1.4. L'EXTRACTION

La différence de statut entre N1 et N2 pourrait enfin être vérifiée par la possibilité d'extraire “plus qu'à Pierre” par le dispositif “c'est... que”.

- C'est plus qu'à Pierre que je lui parlerai.

Ces différents tests que nous venons d'appliquer montrent bien que les deux termes de comparaison sont rattachés différemment au verbe. Ils ont des fonctions syntaxiques différentes, le premier étant un complément de type “objet” et le second, contenu dans la séquence introduite par “plus... que” étant un complément de type réaction de manière.

## 2. STRUCTURE SYNTAXIQUE DE LA RELATION PRIVILÉGIANT LE RAPPORT ENTRE N1 ET N2, TOUS LES DEUX ÉTANT PLACÉS AU MÊME NIVEAU

Les critères de la proportionnalité, de l'interrogation et de l'extraction pourraient, ici également, nous permettre de décrire la structure syntaxique de cette relation.

### 2.1. LA PROPORTIONNALITÉ

En effet, pour cette seconde relation, *Paul* et *Pierre* seraient proportionnels aux indéfinis *l'un* et *l'autre*. L'énoncé se gloserait ainsi :

- (Entre Paul et Pierre), je parlerai plus à l'un qu'à l'autre.

On a également une proportionnalité des deux termes avec le pronom *leur*.

---

7. Cf. Mireille Bilger (1983), *Étude distributionnelle de la coordination par ET*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence.

- Je leur parlerai plus à l'un qu'à l'autre.

L'accent est mis cette fois sur le rapport entre *Paul* et *Pierre*. La comparaison est articulée sur les termes en contraste et non sur les valeurs quantifiées qui leur seraient liées et dont l'une fonctionnerait comme repère ainsi que nous l'avons vu dans la relation précédente.

L'énoncé tire plus vers une réalisation avec "plutôt... que" sans que pour autant l'effet de quantification cesse d'exister.

- Je parlerai plutôt à Paul qu'à Pierre.

## 2.2. L'EXTRACTION

Cette seconde relation donne un regroupement des constituants différent de celui qu'on a dans la première relation. Pour cette première relation, en effet, on avait observé que le dispositif "c'est... que" ne prenait que la séquence introduite par "plus... que" et contenant N2 ("c'est plus qu'à Pierre que..."). Pour la deuxième relation par contre, N1 et N2 sont unis dans un même syntagme qu'on pourrait extraire globalement au moyen de ce dispositif :

- C'est plus à Paul qu'à Pierre que je parlerai.

Ainsi, on a un regroupement qu'on pourrait schématiser comme suit :

— SV / PLUS À PAUL QU'À PIERRE /

Alors que pour la relation 1, on aurait :

- (... à Paul) SV / plus qu'à Pierre /

## 2.3. L'INTERROGATION.

Dans une telle relation, N1 et N2 répondent tous les deux à la question "à qui ?". Ils occupent ainsi une même position de valence. La réponse à la question "comment ?" qui serait "plus à l'un qu'à l'autre" ne fournit pas une position syntaxique mais un mode d'organisation des éléments de valence que sont *l'un* et *l'autre*. La structure "plus... que" organise ainsi ces éléments de valence avec un effet de sens comparatif. Elle n'occupe pas une place syntaxique en dehors de ces éléments ; on est proche d'une construction avec "soit... soit" par exemple.

Je parlerai soit à Paul soit à Pierre.

Je leur parlerai soit à Paul soit à Pierre.

Comme “soit ... soit”, la locution “plus ... que” a ici le statut d'un joncteur de liste<sup>8</sup>. Les éléments qu'elle lie sont deux réalisations lexicales d'une seule et même place syntaxique. La place en question est celle d'un complément d'“objet indirect”. Dans une configuration en grille, ces éléments seraient représentés en liste comme suit :

je parlerai plus à Paul  
qu'à Pierre

Il s'agit ainsi d'une relation paradigmatique, celle qu'on retrouve dans le phénomène dénommé habituellement “coordination” et que permettent en fait, en dehors des conjonctions de coordination, une bonne partie d'éléments de liaison étiquetés comme “adverbes”, “prépositions” ou parfois “conjonctions de subordination”.

### 3. RÉALISATIONS ORIENTÉES VERS UNE SEULE INTERPRÉTATION

Les deux relations que nous venons d'observer et que permet une construction avec “plus... que” sont le plus souvent difficiles à discriminer. Il existe cependant des cas où la construction s'oriente vers une lecture plutôt que vers une autre.

#### 3.1. LORSQUE LES ÉLÉMENTS EN CONTRASTE SONT DES ADJECTIFS COMME DANS :

Il est plus beau que gentil.

Ici, il paraît difficile d'avoir:

? Il l'est plus que gentil.

Autrement dit, on n'a pas une place de valence qu'occuperait le clitique “I” proportionnel à “beau” et une place de rection qu'occuperait la séquence “plus que gentil”.

D'un point de vue sémantique, la “beauté” n'est pas évaluée par rapport à un élément repère qui serait la “gentillesse”. Il s'agit plutôt d'une confrontation entre la “beauté” et la “gentillesse”, les deux notions étant

---

8. Cf. Modou Ndiaye (1989), *L'analyse syntaxique par joncteurs de liste*, thèse nouveau régime, Université de Provence.



mis en balance. Les termes comparés sont sur une même position syntaxique. On a une structure de liste<sup>9</sup>.

3.2. LORSQU'ON A AFFAIRE À UNE POSITION "OBJET DIRECT" À ÉLÉMENT "DE" COMME DANS :

- Je vous souhaite plus de chance que de courage.
- Nous achèterons plus de journaux que de livres.
- Elle avait plus de soucis que de joie.

Il paraît difficile d'avoir :

- ?Je vous en souhaite plus que de courage.
- ? Nous en achèterons plus que de livres.
- ?Elle en avait plus que de joie.

Pour ce type de réalisations, la réédition de l'élément "de" semble imposer une lecture selon laquelle les termes comparés sont mis en parallèle et donc situés sur une même place syntaxique.

4. RÉALISATIONS À DOUBLE INTERPRÉTATION

En dehors de ces cas, l'ambiguïté de la construction en "plus ... que" est observable en différentes positions de valence ou de rection.

— POSITIONS DE VALENCE

*POSITION "OBJET DIRECT"*

Il aime plus le beurre que le fromage.

Pour la première relation, cet énoncé correspond à la réalisation :

- (Le beurre) il l'aime plus que le fromage.

Il permet le contraste :

- Il l'aime mais pas plus que le fromage.

et répond à la question : "À quel point aime t-il le beurre ?".

---

9. Cette notion de "structure de liste" appliquée aux constructions comparatives avait déjà été abordée dans la thèse citée ci-dessus et a bénéficié des remarques pertinentes de D. Willems.

Par ailleurs, la séquence “plus que le fromage” est proportionnelle à des éléments comme “ainsi”, “à ce point”.

- Il l'aime plus que le fromage.  
    ainsi  
    à ce point

D'un point de vue sémantique, la priorité est portée sur le premier terme de comparaison (“beurre”) à propos duquel est faite une appréciation. Le second élément de comparaison (“fromage”) sert de repère à cette appréciation.

Pour la deuxième relation, l'énoncé répond à la question :

- (Entre le beurre et le fromage) lequel aime t-il le plus ?

La priorité n'est pas accordée au premier terme mais plutôt au rapport entre les deux termes. L'énoncé correspond à une réalisation avec “l'un”, “l'autre”.

- Il aime plus l'un que l'autre.

On a un parallélisme des deux termes comparés, qui sont situés sur une même place d'“objet”.

#### *POSITION D'“OBJET PRÉPOSITIONNEL”*

Nous parlions plus de Paul que de Pierre.

Pour la relation 1, l'énoncé répond à la question.

- Combien parlions -nous de Paul ?

Il répond à la réalisation :

- De lui, nous parlions à cette fréquence.  
    ainsi  
    plus que de Pierre

Il permet les contrastes :

- Nous parlions de lui beaucoup (certes) mais pas plus que de Pierre.
- Nous parlions de lui peu mais (quand même) plus que de Pierre

Pour la relation 2, l'énoncé répond à la question :

- (Entre Paul et Pierre) de qui parlions-nous le plus ?

Il correspond alors à la réalisation.

- Nous parlions plus de l'un que l'autre.

*Paul et Pierre* sont ainsi tous les deux proportionnels à l'interrogatif "de qui ?". Ils occupent donc la même position syntaxique.

*POSITION SUJET :*

- Il mange plus que moi.
- Elle travaille plus que son mari.

S'agissant de la relation 1, on pourrait établir une relation de proportionnalité entre la séquence "plus N2" et l'interrogatif "combien ?". Ces énoncés répondent ainsi respectivement aux questions :

- Combien mange t-il ?
- Combien travaille t-elle ?

La séquence pourrait être extraite au moyen de "c'est... que".

- C'est plus que moi qu'il mange.
- C'est plus que son mari qu'elle travaille.

On pourrait également la soumettre à une négation.

- Il ne mange pas plus que moi.
- Elle ne travaille pas plus que son mari.

ou à un contraste de modalités comme suit :

- Il mange beaucoup mais pas plus que moi
- Il mange (certes) peu mais (quand même) plus que moi.
- Elle travaille beaucoup mais pas plus que son mari.
- Elle travaille peu mais (quand même) plus que son mari.

Sémantiquement, la séquence "plus que N2" permet d'exprimer une quantification sur l'assertion faite à propos de N1 ; N2 est pris comme une référence, un étalon. C'est cette relation qu'on aurait dans :

- Il mange plus qu'un porc.

Quant à la relation 2, les deux énoncés répondent respectivement aux questions :

- (Entre Pierre et moi) qui mange le plus ?
- (Entre elle et son mari) qui travaille le plus ?

La construction privilégie la confrontation des deux termes. Le second est ainsi à placer au même niveau que le premier terme. On a une sorte de coordination différée. C'est la portée de "plus" qui empêche de réaliser le second terme immédiatement après le premier comme cela est observé pour les autres positions. On n'a pas un tel obstacle dans des exemples comme :

1. – Vinrent plus de femme que d'hommes.  
– Plus de femmes que d'hommes vinrent.  
– Plus de femmes vinrent que d'hommes.
2. – Plus de robes que de chaussures ont été achetées.  
– Plus de robes ont été achetées que de chaussures.  
– Ont été achetées plus de robes que de chaussures.

*POSITIONS DE RECTION :*

*Rection locative :*

- Le climat est plus doux à Paris qu'à Rome.
- Il pleut plus à Paris qu'à Rome.

Pour la relation 1, ces deux énoncés contenant une rection locative répondent respectivement aux questions :

- À quel degré le climat est-il doux à Paris ?
- À quelle fréquence pleut-il à Paris ?  
Combien

On a, alors, correspondant à ces deux énoncés, les réalisations :

- (À Paris) Le climat y est plus doux qu'à Rome.
- (À Paris) Il y pleut plus qu'à Rome.

La séquence "plus qu'à Rome" pourrait aussi être niée.

- Le climat n'y est pas plus doux qu'à Rome.
- Il n'y pleut pas plus qu'à Rome.

Pour la relation 2, les deux énoncés répondent respectivement aux questions :

- (Entre Paris et Rome) où le climat est-il plus doux ?
- (Entre Paris et Rome) où pleut-il plus ?

Ainsi, *Paris et Rome* occupent tous les deux la rection locative indiquée par *où*. D'un point de vue sémantique, l'accent est mis sur la confrontation entre les deux termes comparés et non plus seulement sur le premier terme. Les deux énoncés correspondent alors aux deux réalisations :

- Le climat est plus doux ici que là.
- Il pleut plus ici que là.

*Rection temporelle*

- Il est plus riche maintenant qu'autrefois.

Pour la relation 1, cet énoncé répond à la question :

- À quel degré est-il riche maintenant ?

Il correspond à la réalisation :

- Maintenant, il est plus riche qu'autrefois.

On a les contrastes suivants :

- Maintenant, il est certes riche mais pas plus qu'autrefois.

Ainsi, seul le premier élément comparé (*maintenant*) occupe la position de réaction temporelle. Le second (*autrefois*) est situé dans la séquence introduite par *plus* et fonctionnant comme un complément proportionnel à un groupe comme “à ce degré”, “à ce point”.

- (Maintenant) Il est riche plus qu'autrefois.  
à ce degré  
à ce point

Ainsi d'un point de vue syntaxique, la séquence “plus qu'autrefois” ne serait pas différente d'une séquence comme “plus que son frère” ou “plus que ça” ayant cette même proportionnalité.

- (Maintenant) Il est plus riche qu'autrefois  
que son frère  
que ça

Sémantiquement, l'opération de pensée consiste à exprimer un jugement se rapportant au premier terme de comparaison, et à se servir du second terme comme référence de quantification de ce jugement. C'est cette hiérarchie sémantique qui permet une relativation du genre :

- Maintenant qu'il est plus riche qu'autrefois (il peut se permettre...)

Il faut souligner que pour cette relation 1, ce premier terme peut facilement ne pas être réalisé ni lexicalement ni pronominalement comme dans :

- Il est plus riche qu'autrefois.

Il est cependant présent comme élément du temps de l'énonciation. C'est cela qui explique la difficulté d'avoir un énoncé comme :

- Il est plus riche qu'aujourd'hui.<sup>10</sup>

---

10. Un tel énoncé ne serait possible que dans un contexte tel que : “sur cette photo, il est plus riche qu'aujourd'hui”.

où l'élément non réalisé (*maintenant*) qu'il faudrait alors interpréter à partir du verbe avec un effet de présent serait en contraste avec un élément de référence exprimant l'actuel (*aujourd'hui*).

Pour la relation 2, l'énoncé répond à la question "Quand est-il plus riche ?".

Les termes comparés occupent tous les deux la position de rection temporelle marquée par *quand*. "Plus... que" permet de les relier avec un effet de sens comparatif. La priorité est ainsi mise sur la confrontation des deux termes et non plus sur l'évaluation du premier terme. Cette relation interdit le déplacement de *maintenant* en début d'énoncé, de même que le remplacement de *autrefois* par un élément non temporel, procédures qui aboutiraient toutes les deux à la première relation.

Ce parcours des différentes positions syntaxiques contrôlables à partir du verbe prouve bien que l'ambiguïté que l'on peut relever dans les comparatives étudiées ici n'est pas un simple fait de contexte mais qu'elle est inscrite dans la forme "plus ... que" qui recouvre deux structures syntaxiques distinctes.

##### 5. RELATIONS DANS LA COMPARATIVE TRONQUÉE

La comparative tronquée correspond à la construction dans laquelle le second terme de comparaison n'est pas réalisé. Elle est d'une fréquence remarquable dans les exemples réels de constructions comparatives que nous avons récoltés et qui proviennent pour l'essentiel des corpus de français parlé du GARS<sup>11</sup> et de la presse écrite (*Le Monde*). Il s'agit d'énoncés du genre :

- ouais je me vois plus euh – plus dans dans un bureau et faire faire de la dé (Nouguier 60, 3)
- L'ersatz ce vieux mot justement d'origine allemande, serait plus compréhensible au commun des bacheliers. (*Le Monde*, 16.09.97, p. 34)

La question est de savoir si l'ambiguïté de la structure comparative telle que nous avons essayé de l'expliquer demeure avec ce type de construction ou si la troncation tend à privilégier l'une quelconque des deux relations. Il faudra, pour cela, déterminer le terme de l'énoncé avec lequel le second élément non réalisé est en relation, et préciser la nature de la relation. Nous établirons l'interprétation fournie par la construction

---

11. Corpus oraux et transcrits du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe.

elle-même par l'examen de quelques énoncés isolés avant de vérifier les possibilités offertes par une analyse en contexte.

## 5.1. DIFFICULTÉS D'INTERPRÉTATION

### 5.1.1. LES TERMES EN RELATION

Dans un énoncé isolé de son contexte, il est souvent difficile d'identifier le terme avec lequel l'élément non réalisé est en relation. Il peut, en effet, s'agir de n'importe lequel des termes de valence ou de rection figurant dans l'énoncé et parfois même d'un terme de rection temporelle non réalisé. Ainsi :

- 1<sup>o</sup> – il faudrait qu'on y passe plus de temps (Nouguier, 95, 11)

peut correspondre soit à :

- il faudrait qu'on y passe plus de temps (que vous)  
que vous ne l'avez fait  
que vous ne le ferez  
que nous ne l'avons fait

l'élément non réalisé étant en relation avec le terme P0

soit à :

- il faudrait qu'on y passe plus de temps (qu'à Marseille)

l'élément non réalisé étant en relation, cette fois, avec la rection locative.

soit à :

- il faudrait qu'on y passe plus de temps qu'autrefois

l'élément non réalisé étant en relation avec une rection temporelle elle-même non réalisée et qui serait *maintenant*.

- 2<sup>o</sup> – il y a plus de SDF de cinquante cinquante-cinq ans soixante (Nouguier 102, 7)

pourrait correspondre aussi bien à :

- il y a plus de SDF de cinquante ans (que de SDF jeunes)

qu'à :

- il y a plus de SDF de cinquante ans (qu'autrefois)

- 3<sup>o</sup> – c'est pour ça qu'en fait on travaille plus (Nouguier, 73, 8)

pourrait correspondre à :

- c'est pour ça qu'en fait on travaille plus (que nos concurrents)

ou bien à :

- c'est pour ça qu'en fait on travaille plus (qu'autrefois)

Cependant, il est difficile de mettre l'élément non réalisé en relation avec une valence adjectivale ou une réaction adverbiale. En effet, l'énoncé :

- 1° – on me dit que je suis plus tolérante (Nouguier, 10, 13)

renvoie soit à une relation avec le sujet :

- on me dit que je suis plus tolérante (que lui).

ou à une relation avec la réaction temporelle :

- on me dit que je suis plus tolérante (qu'autrefois)

mais il ne peut renvoyer à :

- on me dit que je suis plus tolérante (que gentille).

- 2° – Paul parle plus calmement

renvoie soit à

Paul parle plus calmement (que Jean).

soit à :

- Paul parle plus calmement (qu'autrefois).

mais, il ne peut renvoyer à :

- Paul parle plus calmement (qu'intelligemment)

Ainsi, dans un énoncé hors contexte, le terme avec lequel l'élément non réalisé est en relation n'est pas identifiable avec précision. Parfois cependant quelques indices comme, par exemple, la nature du verbe pourraient orienter vers un choix plus précis :

- Paul est devenu plus sage.

Le verbe *devenir* semble orienter vers une relation avec la réaction temporelle non réalisée (*maintenant*) plutôt que vers l'élément sujet.

- Paul est devenu plus sage maintenant (qu'autrefois).

### 5.1.2. LA NATURE DE LA RELATION :

Il y a une égale difficulté à déterminer la nature de la relation. En effet, dans ce type de construction, l'interprétation tire plus vers la relation 2, c'est-à-dire celle dans laquelle l'accent est mis sur la confrontation



des termes en comparaison plutôt que sur la quantification du premier terme par le second pris comme repère. Si l'on considère, par exemple, l'énoncé :

- les échanges internationaux ont augmenté plus vite (*Economi*, 4, 15)

quel que soit le terme avec lequel l'élément non réalisé est en relation<sup>12</sup>, on peut observer que cette relation se déroule sur l'axe paradigmatique. En effet, on peut recourir au dispositif "c'est ... que", qui, comme on le sait, ouvre un paradigme, pour rendre les interprétations attendues comme suit :

1) L'élément non réalisé est en relation avec le terme sujet. Cela correspondrait à l'énoncé :

- Les échanges internationaux ont augmenté plus vite que la production mondiale.

L'interprétation attendue, dans ce cas, serait :

- Ce sont les échanges internationaux qui ont augmenté plus vite (non la production mondiale)

2) L'élément non réalisé est en relation avec le terme temporel contenu dans le verbe et paraphrasable, par exemple, par *maintenant*. Cela correspondrait à l'énoncé :

- Les échanges internationaux ont augmenté plus vite maintenant qu'autrefois.

En ce cas, l'interprétation attendue serait :

- C'est maintenant que les échanges internationaux ont augmenté plus vite.

Ainsi, dans la comparative tronquée, l'élément non réalisé n'apparaît pas comme une expansion du quantifieur avec lequel il formerait un complément de degré comme cela est le cas dans la relation 1. L'énoncé ci-dessus ne correspond pas à :

- Les échanges internationaux ont augmenté à ce rythme.

En d'autres termes, il ne répond pas à la question :

- À quel rythme les échanges internationaux ont-ils changé ?

---

12. Il s'agit, en général, d'un terme de valence ou de rection figurant dans l'énoncé ou sinon d'un terme de rection temporelle non réalisé.

On pourrait faire les mêmes observations concernant l'énoncé suivant :

- Le climat est plus doux à Paris.

dont l'interprétation correspondrait à :

- C'est à Paris qu'il fait plus doux.

et non à :

- Le climat est doux à Paris à ce degré.

Autrement dit l'énoncé n'est pas une réponse à la question :

- À quel degré le climat est-il doux à Paris ?

## 5.2. INTERPRÉTATION ORIENTÉE PAR LE CONTEXTE

### 5.2.1. LES TERMES EN RELATION

Dans un énoncé en contexte, il n'y a aucune difficulté à repérer le terme avec lequel l'élément non réalisé est en relation. Sunniva Whittaker a montré dans un intéressant article<sup>13</sup> (p. 169) qu'il y a presque toujours des indices permettant d'inférer "l'étalon omis". Dans les constructions qui l'ont intéressé le plus, et qui sont celles où "l'étalon ouvre un espace mental", cet auteur observe que "la phrase contenant la construction comparative tronquée contient en règle générale des indications concernant le type d'espace mental dont il est question". Il s'agit souvent d'un complément circonstanciel qui établit le premier espace mental. Ainsi, dans des énoncés comme :

- Avec la réintroduction du divorce, les raisons d'adopter cette dernière procédure [...] étaient plus impérieuses encore. (*Histoires des passions franç.*, 1, p.339, cité par Sunniva, p. 170)
- Depuis 20 ans ses recherches se sont orientées vers un objectif plus fondamental. (*Sciences hum.*, nov., 1990, p. 37 ; cité par Sunniva, p. 171)

l'élément non réalisé ouvre un espace temporel parce qu'il faut l'interpréter à partir, respectivement, des expressions temporelles : "avec la réintroduction" et "depuis 20 ans".

Parfois, cependant, d'autres éléments de l'énoncé peuvent permettre cette identification. Dans les exemples :

---

13. Sunniva Whittaker (1995), "À la recherche de l'étalon", *Faits de langues*, n° 5, pp.165-174.

- Recours face aux duettistes Giscard et Chirac, incarnation d'une nouvelle droite moins arrogante et plus ouverte. (*Libération*, 5-6.12.1992, p. 7 ; cité par Sunniva, p. 173)
- le romantisme a peut-être rendu les prostituées encore plus nécessaires. (*Histoires des passions franç.*, 1, p. 339, cité par Sunniva, p. 172)

c'est l'adjectif "nouvelle" dans le premier énoncé et le substantif "romantisme" dans le second qui indiquent que l'élément non réalisé est temporel.

Comme on le voit, ces interprétations ne s'appuient pas seulement sur des argumentations grammaticales à proprement parler, mais aussi sur des indices lexicaux ou sur une série d'inférences.

Si l'on s'intéresse à des exemples dans lesquels on a des éléments reactionnels autres que temporels, on s'aperçoit que, le plus souvent, la présence du complément reactionnel réalisé n'est pas une condition suffisante pour l'interprétation du second complément non réalisé. En général, il est nécessaire que ce dernier soit déjà exprimé dans un énoncé antérieur. C'est ce que l'on peut observer dans les exemples suivants :

- Sur l'ensemble de la saison, la jeune américaine (Marion Jones) mène devant la jamaïcaine trois victoires à deux sur 100 m. Pire, Marion Jones est plus impressionnante sur 200 m et mène trois à zéro dans le face à face. (*Le Monde*, 16.09.1997, p. 23)
- Pour les hommes, l'exigence d'avoir à tout prix un enfant biologique semble s'être accrue considérablement ([...]. Pour les femmes, cette exigence d'une filiation biologique est moins forte. (*Le Monde*, 16.09.97, p. 17)

En effet, dans le premier exemple, la dernière phrase est interprétée comme suit :

- [...] Marion Jones est plus impressionnante sur 200 m que sur 100 m.

à partir de l'indication contenue dans la phrase précédente. En l'absence d'une telle indication, l'élément reactionnel "sur 200 m" n'aurait pas suffi pour exclure l'interprétation :

- Marion Jones est plus impressionnante que son adversaire sur 200 m.

De même, dans le second exemple, le deuxième élément de comparaison non réalisé est interprété comme correspondant à la séquence "pour les hommes" déjà exprimée dans la phrase précédente. On n'aurait pas une telle précision si on se limitait au cadre strict de la dernière phrase contenant la structure comparative. En effet, la séquence reactionnelle "pour les femmes", malgré par ailleurs sa charge sémantique, n'aurait pas permis d'écartier l'interprétation du genre :

- Pour les femmes, cette exigence d'une filiation biologique est moins forte qu'avant.

Ainsi, en l'absence d'indication suffisamment nette dans le contexte antérieur, il peut y avoir parfois quelques difficultés d'interprétation à partir du texte même comme dans l'exemple suivant.

- L'asile constitutionnel ne devrait concerner, selon les spécialistes, que quelques dizaines de personnes chaque année. L'asile territorial sera accordé par le ministre de l'intérieur sans aucune voie de recours efficace et rapide. Quant à l'asile classique, le projet en limite l'accès en proposant une procédure simplifiée et **moins** protectrice pour les demandeurs issus de pays jugés sans risques. (*Le Monde*, 16.09.97, p. 10)

Faut-il comprendre :

- [...] moins protectrice pour les demandeurs issus de pays jugés sans risques **que pour ceux issus de pays à risques.**

interprétation plausible parce qu'au début de l'article, il est fait mention que l'asile classique n'était réservé qu'aux personnes menacées par leur état, ou

[...] procédure simplifiée et moins protectrice pour les demandeurs issus de pays jugés sans risques **que la procédure d'avant.**

Pour les compléments temporels examinés par Sunniva, il y a lieu de remarquer que si on a affaire à un terme temporel ponctuel, il ne pourrait suffire pour l'interprétation du second terme de comparaison non réalisé. C'est le cas dans un exemple comme

- En 1997, Merlène Ottey était un peu plus tranquille.

pour lequel, on peut hésiter entre :

- Merlène Ottey était un peu plus tranquille qu'avant 1997.

et

- Merlène Ottey était un peu plus tranquille qu'après 1997.

ou peut-être même :

- Merlène Ottey était un peu plus tranquille que Marion Jones.

Il faut alors recourir au contexte antérieur pour retrouver les éléments nécessaires à une interprétation exacte. Ce contexte est le suivant :

- Aux jeux olympiques d'Atlanta, elle avait terminé deuxième du 100 mètres derrière l'Américaine Gail Devers [...]. Aux Mondiaux de 1993, elle s'était inclinée d'un millième de seconde devant Gail Devers. (*Le Monde*, 16.09.1997, p. 23)

On a donc l'interprétation :

- Merlène Ottey était un peu plus tranquille en 1997 qu'aux Jeux Olympiques ou aux Mondiaux de 1997.

Les compléments temporels qui permettent d'interpréter le second élément de comparaison non réalisé sans qu'il soit nécessaire de sortir de la construction elle-même correspondent en général à des expressions temporelles non ponctuelles, c'est-à-dire couvrant une certaine étendue comme cela est le cas dans les exemples de Sunniva. Ils sont du genre :

- Depuis + événement ou date
- Avec + événement
- Désormais

Il y a lieu d'observer qu'avec certains de ces compléments temporels, la restitution du second terme de comparaison paraît difficile. Sa non réalisation semble être liée à la nature même de ces compléments plutôt qu'à un souci d'éviter une redondance.

- ? Depuis 20 ans ses recherches se sont orientées vers un objectif plus fondamental **qu'avant**.

Il y a également lieu de constater que la construction peut parfois empêcher la restitution du premier terme même, qui, comme on l'a déjà signalé, lorsqu'il correspond à un complément temporel peut ne pas être réalisé.

- quand j'étais beaucoup plus jeune + et j'ai : je rigolais tout ça quand il essaya (Nouguier, 63, 12)

Dans cet exemple, le premier terme correspondrait à *avant* ; il est contenu dans le verbe sous forme de passé. Et le second terme correspond à *maintenant*. Cependant, la présence de *quand* empêche de faire une glose du genre :

- \* Quand j'étais beaucoup plus jeune **avant** que maintenant

Seul le second terme pourrait être restitué.

- Quand j'étais beaucoup plus jeune que maintenant

Le complément temporel peut n'avoir aucune étendue mais détenir une sorte de polarité à partir de laquelle l'élément non réalisé sera interprété.

- Dans l'après-midi [...], le vent du sud-ouest deviendra plus soutenu. (*Le Monde*, 16.09.97, p. 26)

- Ce sera encore une belle journée. Les nappes de brouillard seront un peu plus fréquentes au lever du jour. (*Le Monde*, 16.09.97, p. 26)

Ces exemples sont interprétés à partir des oppositions habituelles : matinée/après-midi ; lever du jour/reste de la journée.

- Dans l'après-midi [...], le vent du sud-ouest deviendra plus soutenu **que dans la matinée**.
- Ce sera encore une belle journée. Les nappes de brouillard seront un peu plus fréquentes au lever du jour **que dans le reste de la journée**.

Lorsque l'élément non réalisé est un terme de valence, il y a toujours un indice formel dans le contexte antérieur permettant de l'interpréter.

*Valence sujet :*

- Traitant des **emplois jeunes**, Alain Madelin les a qualifiés "d'ersatz d'emplois" [...]. Voilà qui va sans doute beaucoup parler aux plus jeunes, les plus concernés. "L'ersatz", ce vieux mot justement d'origine allemande, serait **plus** compréhensible au commun des bacheliers. (*Le Monde*, 16.09.1997, p. 34)

Le contexte antérieur fournit l'indice "emplois-jeunes" comme second terme de la comparaison :

- [...] serait plus compréhensible au commun des bacheliers qu'aux jeunes les plus concernés que le terme "emploi-jeune".

*Valence objet direct :*

- [...] Mais je ne sais si **cette éventualité** a même effleuré l'esprit de notre couple qui a trouvé beaucoup **plus** simple de piocher dans le sac à malices des techniques dérivées de l'assistance médicale à la procréation.

L'interprétation serait :

- [...] qui a trouvé beaucoup **plus** simple de piocher dans le sac à malices des techniques dérivées de l'assistance médicale à la procréation **que de recourir à cette éventualité**.

*Valence objet indirect :*

- En 1967, Aragon me dédicça *Blanche ou l'oubli* avec ces mots à contresens du titre de son livre : "Pour nos souvenirs inoubliables, ton ami Louis."  
"D'aucun de mes écrits, je ne suis **plus** fier", écrira Aragon. (*Le Monde*, 24.09.97, p. 9)

On a l'interprétation :

- D'aucun de mes écrits, je ne suis **plus fier que de Blanche ou l'oubli**

En l'absence d'indice formel permettant d'identifier l'élément non réalisé, celui-ci est interprété comme correspondant à un temporel mis en parallèle à un premier terme temporel contenu dans le verbe et également non réalisé.

- Ayant senti que la discussion irait à l'échec, Alain Juppé avait demandé à ses ministres de la fonction publique de ne parler que d'aménagement du temps de travail : il proposait d'ouvrir les services publics **plus** largement et d'accorder des réductions horaires aux agents qui accepteraient de travailler à des heures atypiques (le soir ou le samedi). (*Le Monde*, 16.09.1997, p. 19)

Interprétation :

[...] il proposait d'ouvrir les services publics **plus** largement **qu'avant**

La présence dans le verbe d'un terme temporel sans réalisation morphologique est prouvée par l'existence d'exemples du genre :

- La fraîcheur se dissipera plus rapidement **que les jours précédents**. (*Le Monde*, 16.09.1997, p. 26)
- Les héritiers étaient deux fois moins nombreux **que lors de la précédente réunion de famille, le 30 août**. (*Le Monde*, 16.09.97, p. 20)

Dans ces exemples, le second terme de comparaison qui est temporel est mis en contraste avec un premier terme non réalisé qui est nécessairement temporel.

#### 5.2.2. LA NATURE DE LA RELATION

Comme pour les exemples isolés, la relation entre les termes de comparaison est une relation de type 2, c'est-à-dire celle où le second terme (ici non réalisé) n'est pas pris comme étalon. La relation met en parallèle les deux termes plutôt qu'elle n'évalue le premier par le second. Dans les énoncés suivants, on peut vérifier cette relation aussi bien par le dispositif "c'est... que" que par la construction pseudo-clivée.

- 1° - L'ersatz ce vieux mot justement d'origine allemande, serait plus compréhensible au commun des bacheliers. (*Le Monde*, 16.09.97, p. 34)
- **C'est** l'ersatz ce vieux mot justement d'origine allemande **qui** serait plus compréhensible au commun des bacheliers.

- Ce qui serait plus compréhensible au commun des bacheliers **c'est** l'ersatz ce vieux mot justement d'origine allemande
- 2° – ouais je me vois plus euh+ plus dans un bureau et faire faire de la di (Nouguier, 60, 3)
  - **C'est** dans un bureau **que** je me vois plus
  - **Là où** je me vois plus **c'est** dans un bureau
- 3° – moment – là bon ben le : le placement est plus un rapport euh qualité-sécurité – donc là c'est pas un obj (*Prévoyance*, 5, 6)
  - **Ce qu'il** est **c'est** plus un rapport qualité-sécurité
  - Marion Jones est plus impressionnante sur 200 m (*Le Monde*, 16.09.97, p. 23)
  - **C'est** sur 200 m **que** Marion Jones est plus impressionnante.
  - **Là où** Marion Jones est plus impressionnante **c'est** sur 200 m.

Ces tests qui rendent l'interprétation que ces énoncés ont dans leur contexte prouvent bien que les termes en comparaison sont en relation paradigmatique, c'est-à-dire en relation 2.

Modou N'DIAYE  
*Université Cheikh Anta Diop, Dakar*



## Bibliographie

- AUFREY, Michel et DE LA FONTINELLE, Jacqueline (1995), "La comparaison dans les langues d'Océanie : rupture, rapprochement, éloignement", *Faits de langues*, n° 5, pp. 51-61.
- BILGER, Mireille (1983), *Étude distributionnelle de la coordination par ET*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DEULOFEU, José, STEFANINI, Jean & EYDEN, Karel van den (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris, SELAF.
- BENVENISTE, Émile (1948), *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, éd. Maisonneuve.



- BONNARD, Henri (1968), "Que de que", *Le français dans monde*, n° 59.
- CAPPEAU, Paul & SAVELLI, Marie-josée (1995), "Corrélation ne vaut pas comparaison", *Faits de langues*, n° 5, pp.175-182.
- CREISSELS, Denis (1995), "L'expression de la comparaison dans une langue africaine : l'exemple du tswana", *Faits de langues*, n° 5, pp.41-50.
- GAATONE, David (1996), "Subordination, subordonnées et subordonnants", dans C. Muller ( éd.), 1996.
- JONAS, Pol (1973), *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- LAMBERTERIE, Charles (1995), "L'apport d'Émile Benveniste", *Faits de langues*, n° 5, p. 17.
- MOREL, Marie-Annick & DANON-BOILEAU, Laurent (1995), "Présentation générale", *Faits de langues*, n° 5, pp. 1-12.
- MULLER, Claude (1996), *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.
- NDIAYE, Modou (1989), *L'analyse syntaxique par joncteurs de liste*, thèse nouveau régime, Université de Provence.
- NOJGAARD, Morten (1992), *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, t. I, Copenhagen.
- RIVARA, René (1990), *Le système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.
- WHITTAKER, Sunniva (1995), "À la recherche de l'étalon", *Faits de langues*, n° 5, pp. 165-174.